

**VILLE DE SCHEFFERVILLE**  
**ORDONNANCE 2017-11-73**

**OBJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL À DURÉE DÉTERMINÉE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville (L.R.Q., 1990, chapitre 43), le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a nommé monsieur Ghislain Lévesque pour administrer, à compter du 15 décembre 2014, les affaires de la Ville de Schefferville ;

**ATTENDU QU'**en vertu de la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance ;

**ATTENDU QU'**un contrat de travail à durée déterminée a été signé avec Monsieur François Désy le 15 mai 2015 afin d'agir à titre de directeur général et secrétaire trésorier de la ville de Schefferville, lequel contrat venant à échéance le 15 décembre 2017;

**ATTENDU QUE** selon l'article 11.c) de ce contrat, les parties peuvent, entre le sixième et le troisième mois précédant sa terminaison, s'entendre sur le renouvellement;

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de procéder au renouvellement du contrat de travail à durée déterminée de Monsieur François Désy afin qu'il poursuive son mandat à titre de directeur général et secrétaire trésorier de la ville de Schefferville;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu que l'administrateur, agissant pour et au nom de la Ville de Schefferville, sous l'autorité de l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville (1990, chapitre 43),

1. Renouvelle le contrat de travail à durée déterminée de Monsieur François Désy, dans la poursuite de son mandat à titre de directeur général et secrétaire trésorier de la ville de Schefferville;
2. La durée de ce contrat sera de 36 mois, se terminant ainsi le 15 décembre 2020;
3. Le contrat de travail à durée déterminée signé entre les parties fait partie intégrante de la présente ordonnance.

La présente ordonnance entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée à Schefferville, le 08 novembre 2017.

  
Ghislain Lévesque, administrateur